

Objet : Désignation des représentants de la collectivité à la commission consultative paritaire (CCP)

Le président de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment le titre V du livre II,

Vu l'arrêté n° 2024-012A portant désignation des représentants de la collectivité à la commission consultative paritaire,

Vu le tirage au sort effectué le 12 mars 2026 par le président de la CCP et le délégué général du syndicat Force Ouvrière pour compléter le collège des représentants du personnel,

Vu la délibération n° 034-26 C du Conseil communautaire du 9 avril 2026 relative à l'élection du président de Grand Chambéry,

Considérant d'une part, l'élection du président en date du 9 avril 2026, et d'autre part divers mouvements de personnel (départs à la retraite, fins de contrats, titularisations) au sein des représentants du personnel suppléants à la CCP,

ARRETE

Article 1 : la composition de la commission consultative paritaire est établie comme suit :

Représentants de l'administration titulaires

- Valentin Hachet, vice-président chargé des ressources humaines et du dialogue social
- Sandrine Desroches-Afchain, conseillère communautaire
- Daniel Rochaix, vice-président

Représentants de l'administration suppléants

- Pascal Mithieux, conseiller communautaire
- Isabelle Junet, vice-présidente
- Michel Dyen, vice-président

Représentants titulaires du personnel

- Guillaume Servièrè, FO
- Patrice Jay, FO
- Fabien Labaume, FO

Représentants suppléants du personnel

- Roland Ruiz-Jimenez (tiré au sort)
- Cyril Stange (tiré au sort)
- Florian Gambéri (tiré au sort)

Article 2 : la présidence est assurée par monsieur Valentin Hachet.

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Article 3 : le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry,



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Arrêté du Président I-Parapheur (Réglementaire)**

Numéro attribué à l'acte : **2026-065A**

Objet de l'acte : Désignation des représentants de la collectivité à la commission consultative paritaire (CCP)

Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Désignation de représentants 5 - Autres (dont SEM; Commissions...)

Date de l'acte :

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260528-lmc1H36155H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H36155H1

Date de transmission en Préfecture : 28 mai 2026

Date de réception en Préfecture : 28 mai 2026

Date de publication sur le site internet: jeudi 28 mai 2026